



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DES APPALACHES

AVIS PUBLIC

Avis de vente pour défaut de paiement des taxes municipales et scolaires

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la MRC des Appalaches, que les immeubles ci-après désignés seront vendus à l'enchère publique, selon les dispositions du *Code municipal*, au bureau de la MRC situé au 233, boulevard Frontenac Ouest, 2^e étage, Thetford Mines, le **mardi 9 juin 2026, à dix heures**, pour satisfaire aux taxes municipales et scolaires impayées, avec intérêts, pénalité et frais encourus, à moins que ces taxes, intérêts, pénalité et frais ne soient payés avant la vente.

Les immeubles ci-après décrits seront vendus, sujets au droit de retrait d'un (1) an. Ils seront vendus avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, s'il y a lieu, sujets à toute servitude active ou passive, apparente ou occulte, pouvant les affecter. Le prix d'adjudication des immeubles sera payable immédiatement en monnaie légale. Les frais encourus pour la vente seront ajoutés, de même que les taxes de vente fédérale et provinciale, si requises par la loi.

IMPORTANT : Pour éviter la vente d'un immeuble, un paiement complet (capital, intérêts, pénalité et frais) doit être fait directement à la MRC des Appalaches. Il appartient à la personne concernée de s'informer auprès de la MRC du montant total dû (à la date du paiement) et de faire clairement la preuve du paiement pour que le processus soit interrompu.

Donné à Thetford Mines, ce 13 mai 2026

Rick Lavergne, directeur général et greffier-trésorier

**Description des immeubles à inscrire à la liste des immeubles à être vendus à l'enchère publique
du 9 juin 2026 pour défaut de paiement de taxes municipales et scolaires**

31045 - ST-JOSEPH-DE-COLERAINE

Dossier :	2026-01	Taxes municipales :	4 376,21 \$	
Matricule :	3396-58-5670	Taxes scolaires :	58,65 \$	
Propriétaire :	Stéphane Dominique	Frais :	728,35 \$	Total : 5 163,21 \$
Description :	Un immeuble situé au 15, avenue Roy en la municipalité de St-Joseph-de-Coleraine. Lot 5 260 399 du cadastre officiel du Québec. Circonscription foncière de Thetford.			

Dossier :	2026-02	Taxes municipales :	2 479,20 \$	
Matricule :	4188-20-7195	Taxes scolaires :	74,72 \$	
Propriétaire :	Yvon Dufour	Frais :	728,35 \$	Total : 3 282,27 \$
Description :	Un immeuble situé au 101, chemin du Barrage en la municipalité de St-Joseph-de-Coleraine. Lot 5 261 168 du cadastre officiel du Québec. Circonscription foncière de Thetford.			

Dossier :	2026-03	Taxes municipales :	6 400,28 \$	
Matricule :	4290-26-8126	Taxes scolaires :	201,94 \$	
Propriétaire :	Bertrand Aubert	Frais :	728,35 \$	Total : 7 330,57 \$
Description :	Un immeuble situé au 70, chemin du Lac-Bisby en la municipalité de St-Joseph-de-Coleraine. Lot 5 261 338 du cadastre officiel du Québec. Circonscription foncière de Thetford.			

Dossier :	2026-04	Taxes municipales :	1 298,42 \$	
Matricule :	4591-65-8056	Taxes scolaires :	75,75 \$	
Propriétaire :	Frédéric Therrien	Frais :	728,35 \$	Total : 2 102,52 \$
Description :	Un immeuble situé sur le chemin du Barrage en la municipalité de St-Joseph-de-Coleraine. Lot 6 442 816 du cadastre officiel du Québec. Circonscription foncière de Thetford.			

31056 - ADSTOCK

Dossier :	2026-05	Taxes municipales :	388,94 \$	
Matricule :	4994-50-1715	Taxes scolaires :	- \$	
Propriétaire :	Jean-François Fortier	Frais :	728,35 \$	Total : 1 117,29 \$
Description :	Un immeuble situé sur le 2 ^e Rang en la municipalité d'Adstock. Lot 5 448 079 du cadastre officiel du Québec. Circonscription foncière de Frontenac.			

31122 - EAST BROUGHTON

Dossier :	2026-06	Taxes municipales :	5 960,23 \$
Matricule :	6020-22-1866	Taxes scolaires :	0,15 \$
Propriétaire :	Cynthia Vachon	Frais :	728,35 \$
		Total :	6 688,73 \$
Description :	Un immeuble situé au 247, rue Grondin en la municipalité d'East Broughton. Lot 4 544 099 du cadastre officiel du Québec. Circonscription foncière de Beauce.		

Donné à Thetford Mines, ce 13 mai 2026



Rick Lavergne, directeur général et greffier-trésorier